

MF1 FICHE ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN.

COMPÉTENCE ÉVALUÉE.	CRITÈRES D'ÉVALUATION.	ACQUISE.	NON ACQUISE.
Compréhension, interprétation du sujet.	- absence de hors sujet, - respect du sujet et de ses limites.		
Prise en compte du contexte décrit dans le thème proposé.	- situation du niveau du / des élèves, - identification et prise en compte du cadre de l'action (milieu, durée, situation dans la formation, réglementation etc.).		
Élaboration d'une stratégie de formation.	- identification des contraintes de l'action, - définitions d'objectifs de formation, - planification, - proposition d'éléments d'évaluation et / ou de possibilité d'évolution.		
Connaissances en pédagogie (principes et méthodes).	- compréhension et usage d'un vocabulaire spécifique et adapté, - discours et argumentaire s'appuyant sur des références pédagogiques.		
Connaissance des cursus, contenus de formation et examens fédéraux.	- connaissance approfondie de la réglementation fédérale et du code du sport, - connaissance de l'ensemble des cursus de formation des pratiquants.		
Construction d'une réponse en adéquation avec l'activité du MF1.	- réalisme et faisabilité des propositions, - évaluation des moyens nécessaires, - cohérence de l'organisation spatiale et temporelle, - références à l'expérience personnelle, - identification des difficultés potentielles et anticipation de solutions, - sécurisation de l'action.		
Mise en place d'une évaluation.	- connaissance des méthodes d'évaluation, - intégration de l'évaluation dans la proposition, - mise en place de l'évaluation de son action de formation.		
Communication, et animation lors de l'entretien avec les pairs.	- expression orale claire et vocabulaire adapté, - exposé structuré, - gestion du temps, - utilisation des moyens disponibles (tableau, paper-board etc.)		
Gestion globale d'une équipe.	- présentation et argumentation du projet, - motiver et faire adhérer l'équipe, - être à l'écoute des questions et / ou remarques, - savoir expliquer pour convaincre de la pertinence de ses choix.		
Attitude face aux questions du jury.	- écoute du jury et compréhension des questions posées, - réponses argumentées.		

OBSEVATIONS :

NOTE SUR 20.

Document provisoire